

CERFRANCE
PUY-DE-DÔME AVENIR



CERFRANCE PUY-DE-DÔME AVENIR



**LA
RÉPONSE
GAGNANTE**



Michelle Delsuc, Présidente de Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir

Voici plus de quarante ans que Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir accompagne ses adhérents-clients tout en développant son ancrage local et son expérience terrain.

De la création à la cessation d'activité et la transmission, en passant par toutes les phases de la vie de leurs entreprises, nous déployons des services adaptés à toutes les demandes.

Dans ce monde en perpétuelle évolution, chaque entrepreneur a plus que jamais besoin d'un accompagnement, de conseils de qualité pour le sécuriser dans ses choix stratégiques, afin de développer son entreprise.

C'est par la relation de confiance, basée sur des chiffres avérés et des conseils indépendants, une pluridisciplinarité dans le respect de la déontologie et la stricte confidentialité que la collaboration demeure productive et positive pour chacun.



Christophe Mathias, Directeur de Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir

Succès, performance, croissance, le crédo des entrepreneurs du Puy-de-Dôme est aussi le nôtre !

Comptabilité, fiscalité, juridique, social et paye, informatique, gestion de patrimoine, prévoyance, développement commercial, accompagnement RH...

L'expertise des 115 professionnels de notre structure vous donne au quotidien les moyens de faire grandir vos projets professionnels et personnels.

C'est aussi pour être le plus proche de vous et en permanence à vos côtés, qu'à travers nos 5 agences réparties sur le département, vous avez la possibilité d'être accompagné par un expert implanté sur votre territoire et pouvant répondre immédiatement à tous vos besoins d'entrepreneur.

Que vous soyez artisan, commerçant, exploitant agricole, que vous dirigiez une entreprise de service, une TPE ou une PME, pour chaque projet ou question, nous sommes là pour vous apporter des conseils spécialisés et personnalisés.

C'est notre engagement, au service du développement de votre activité professionnelle et au service de votre vie de chef d'entreprise.



SOMMAIRE

- Comptabilité - Fiscalité
- Informatique
- Social Employeurs
- Accompagnement réglementaire
- Installation - Transmission
- Prévoyance - Patrimoine
- Conseil de Gestion
- Environnement
- Juridique

Votre quotidien, notre accompagnement

Agriculteurs : la déclaration TVA	● p 8	Sociétés immobilières : SCI,GFA	● p 16
Agriculteurs : encadrer sa comptabilité sereinement	● p 8	Être performant	● p 16
Impôt sur la Fortune Immobilière	● p 9	Saisir sa comptabilité, c'est facile	● p 17
Artisans et Commerçants	● p 10	Créer ses factures en quelques clics	● p 17
Professions Libérales	● p 10	Se mettre à jour et progresser dans sa saisie	● p 18
Micro-entrepreneurs	● p 11	Sécuriser la gestion de ses paies et déclarations	● p 19
Associations	● p 12	Déclaration PAC, ne rien laisser au hasard	● p 20
Particuliers	● p 12	Le contrôle des structures	● p 21
Activité spécifique : équins	● p 14	Enregistrement des pratiques environnementales	● p 21

De l'idée au projet, tous les atouts de votre côté

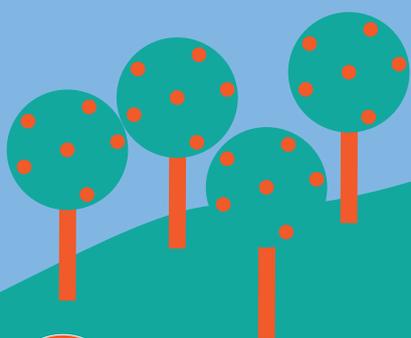
Installation en agriculture	● p 24	Business plan	● p 31
Créateur d'entreprise	● p 26	Méthanisation Photovoltaïque	● p 32
Transmettre son exploitation agricole	● p 27	Projet de diversification	● p 32
La retraite, un nouveau départ	● p 27	Votre bâtiment, notre plan de travail	● p 33
L'avenir se prépare maintenant	● p 28	Dexel : des conseillers spécialisés	● p 33
Coup double avec l'épargne salariale	● p 29	Installations classées pour l'environnement	● p 34
Entrepreneur, choisir son statut social	● p 30	Un conseil juridique ?	● p 35
Louer en meublé	● p 30	Créer, modifier ou dissoudre sa société	● p 36
Le budget de trésorerie	● p 31	Accompagner le développement de sa structure	● p 37

Nos plus, votre réussite

La formation, les clés de la réussite	p 40
Cherche PC désespérément	p 41
SOS informatique	p 41
AER Environnement et Territoire	p 42
Références économiques	p 43
Cerfrance Connect	p 44
Nos publications	p 45
Cerfrance Avantages	p 46
Un réseau à vos côtés	p 48

CERFRANCE PUY-DE-DÔME AVENIR

Une entreprise de conseil et de gestion
au service du développement des activités
de nos clients entrepreneurs



15

Administrateurs

Devenir acteur de l'entreprise



Accompagnement permanent



400

Artisans
Commerçants
Services

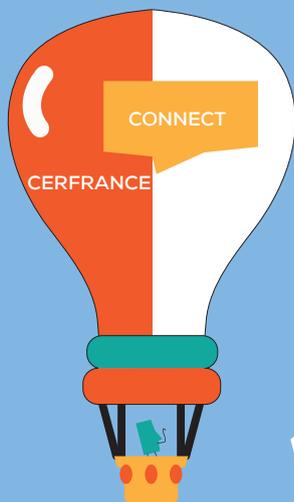


+ de
40 ans
d'expérience

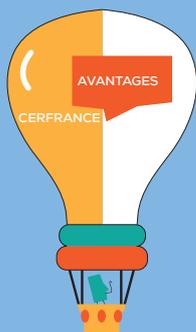


2 200
Adhérents

Chemin
des Muletiers



Alors, vous adhérez ?



Nouveaux services



L'ascension,
le but ultime.
Vous faire gagner,
notre métier



Réseau
National

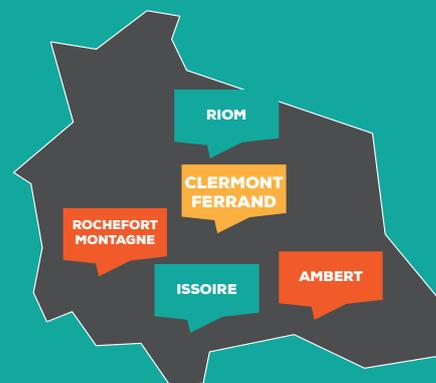
Esprit d'équipe, accompagnement, confiance



115
collaborateurs



5
agences



1 800
Agriculteurs



**Votre quotidien,
notre accompagnement...**







Agriculteurs

La déclaration TVA, un document à ne pas négliger

Cette offre annuelle **sur mesure** vous permettra de répondre aux obligations de télétransmission de la TVA avec l'administration fiscale.

Confiez-nous **trimestriellement** vos factures de ventes et d'achats, votre comptable Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir les traitera et établira votre **déclaration de TVA**.

En suivant l'évolution de votre chiffre d'affaires au plus près, il veillera toujours à vous orienter vers le **régime fiscal** qui vous est le plus approprié.

Vous bénéficierez d'un regard extérieur sur votre structure et d'un suivi précis de votre chiffre d'affaires.



Le plus :

Gagnez en tranquillité : votre comptable vous indiquera les montants à déclarer pour votre déclaration de revenus et pour le **calcul des cotisations MSA**.

Encadrer sa comptabilité sereinement et simplement

Que vous soyez en structure individuelle ou sociétaire, au micro BA ou au régime fiscal réel, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir a LA SOLUTION ADAPTÉE pour votre comptabilité.

Votre Cerfrance vous seconde :

- pour la réalisation de vos documents comptables, fiscaux et sociaux (TVA, liasse fiscale, déclaration de revenus..)
- pour la présentation des **points clés** de votre exploitation
- pour une **gestion prévisionnelle** de votre exploitation
- pour une **optimisation fiscale et sociale** à plus ou moins long terme
- pour l'assistance en cas de contrôle fiscal

Saisissez l'opportunité de vous faire accompagner par un conseiller Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir



2 220 adhérents nous font déjà confiance.

Serez-vous le prochain ?



Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

Les enjeux du nouvel Impôt sur la Fortune Immobilière

La **Loi de Finances 2018** met en œuvre un **nouvel impôt IFI** (Impôt sur la Fortune Immobilière) qui remplace l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune).

Le conseiller Patrimoine vous accompagne afin de mesurer les enjeux de votre **diversification patrimoniale** en tenant compte de ce nouvel impôt.

Il réalise le diagnostic pour connaître la base taxable et établit votre déclaration IFI.

J'ai un projet immobilier locatif, quelles seront les conséquences sur l'IFI ?

Quels sont les biens professionnels exonérés d'IFI ?

Comment organiser mon patrimoine immobilier pour alléger l'impact de l'IFI ?

Je suis redevable de l'ISF, serai-je redevable de l'IFI ?



Ai-je intérêt à investir dans l'immobilier ou plutôt dans des valeurs mobilières ?



Artisans et commerçants

Vous accompagner dans votre réussite

La comptabilité est essentielle au bon fonctionnement de votre entreprise et même de votre foyer.

Pour la gérer en toute simplicité, appuyez-vous sur l'expertise de Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir.

Votre Cerfrance vous seconde au quotidien dans vos obligations :

- Sur le **volet fiscal**, votre expert-comptable gère vos obligations (déclarations de TVA, déclarations d'impôt sur les sociétés, déclarations de revenus auprès des caisses sociales...) et vous apporte de nombreux conseils **d'optimisation**. En tant que particulier, il vous accompagne dans la réalisation de votre déclaration de revenus.
- Sur le **volet social**, il établit les fiches de paie et réalise l'ensemble des déclarations auprès des divers organismes.
- Afin de piloter au mieux votre activité, il estime le résultat annuel en cours d'exercice, met en place une prévision de trésorerie... Ainsi, un véritable **contrôle de gestion** se déploie dans votre entreprise.

Professions libérales

Libérer votre activité en toute sécurité

Plus d'un million d'entreprises en France sont libérales (médecins, infirmières, sages-femmes, consultants...).

Pour sécuriser votre parcours, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous seconde depuis l'installation jusqu'à la transmission :

- A la création de votre entreprise, votre expert-comptable vous aide à choisir la **structure juridique** dans laquelle vous développez votre activité, à élaborer votre business plan, à accomplir vos démarches administratives et à choisir votre mode de financement. Un **appui indispensable** pour sécuriser vos débuts.
- Parce que votre temps est précieux, vous lui confiez la réalisation de votre comptabilité. Il réalise votre bilan en surveillant vos résultats et votre trésorerie. Il gère aussi les relations avec les administrations fiscales et sociales.
- En tant que **particulier**, il vous accompagne pour la réalisation de votre déclaration de revenus.
- Que vous envisagiez d'embaucher ou que vous soyez déjà employeur, il établit les fiches de paie et l'ensemble de vos **déclarations sociales**.



Micro-Entrepreneurs

Un régime fiscal et social simplifié

Vous souhaitez devenir indépendant ? Le statut de micro-entrepreneur vous permet de créer votre **entreprise individuelle en bénéficiant d'un régime fiscal et social allégé**.

La Loi de Finances 2018 prévoit (avec application dès 2017) :

- un réhaussement significatif des seuils du régime micro-entreprise
- une **indépendance** du régime micro-entreprise et de la franchise en base de TVA
- une mise à jour des taux de cotisations sociales des micro-entrepreneurs

Avec le statut de micro-entrepreneur, vos cotisations sont calculées sur votre **chiffre d'affaires** et vous pouvez bénéficier d'un régime simplifié pour l'imposition des revenus.

Votre comptabilité aussi est allégée !

Tenez un livre-journal détaillant vos recettes, un cahier de caisse, ainsi qu'un registre récapitulatif de vos achats, ventes et prestations de services.

Le saviez-vous ?



Même si votre entreprise relève du régime micro-fiscal, vous pouvez décider d'opter pour le régime réel simplifié.

Le régime fiscal et social doit être adapté aux particularités de votre entreprise. Calculs d'indicateurs, mise en place de tableaux de bord, aide à la décision, les conseillers Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous accompagnent.



Pour les petits CA



Des cotisations sociales sans montant plancher



Un barème d'imposition simplifié



Associations

Votre engagement est aussi le nôtre

Avec plus d'un million de structures actives, le milieu associatif français est particulièrement dynamique.

Qu'elle soit à vocation sociale, caritative, culturelle, sportive, votre association nécessite un **cadre clair** dès sa création.

Pour cela, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous accompagne pour la rédaction des statuts, la réalisation de votre plan de financement et de votre prévisionnel d'activité sur plusieurs années.

Pour garantir votre **intégrité**, mettez en place une **gestion irréprochable**. Pour cela, reposez-vous sur votre expert-comptable pour suivre vos comptes et les attester. Avec lui, vous examinez la situation financière de votre association et suivez vos **objectifs d'équilibre** à travers plusieurs indicateurs. Vous améliorez ainsi votre performance.

Si vous êtes fiscalisé, vos obligations fiscales sont tout aussi importantes. Cerfrance réalise alors pour vous l'ensemble de vos déclarations. Et pour vous donner du souffle, nous identifions toutes les **exonérations possibles**.

Choisissez Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir pour vous épauler dans ce sens !

Particuliers

Sécuriser votre déclaration de revenus

Le dispositif de prélèvement à la source et l'obligation de déclarer en ligne sont issus de la **Loi de Finances 2017** applicable au 01/01/2019.

L'impôt sera payé au moment où le revenu sera perçu, il n'y aura plus le décalage d'une année.

Dès le printemps 2018, l'administration fiscale vous communiquera **votre taux de prélèvement calculé selon vos revenus 2017**. Ce taux peut nécessiter des ajustements.

- Mon revenu augmente, dois-je demander une modification du taux ?
- Ma famille va s'agrandir, mon impôt va baisser. Je souhaite ajuster au plus vite mon taux de prélèvement, comment faire ?
- Mon conjoint gagne moins que moi et pourtant, nous avons le même taux de prélèvement. Puis-je demander une différenciation ?



CERFRANCE,

LA RÉPONSE GAGNANTE

J'ai besoin
d'**accompagnement** mais
mon budget est serré.
Y a-t-il des aides ?



Cerfrance est partenaire de la coopérative Interservices agréée "Services à la personne". En nous confiant certains de vos projets, vous pouvez bénéficier d'un **crédit d'impôt de 50%**.

Votre conseiller Cerfrance Puy-De-Dôme Avenir est à votre disposition pour toute question.

Vous pouvez être confronté à une plus grande **complexité de votre déclaration de revenus** lorsque votre situation personnelle évolue (mariage, divorce, naissance...), ou que votre **patrimoine se développe** (acquisition de titres ou actions, d'un bien immobilier...).

Votre conseiller aura une vision globale de votre situation et vous conseillera pour faire les bons choix déclaratifs.

Témoignage de José, 48 ans, salarié

« Je suis salarié, ma déclaration, je l'établissais seul sur internet.

En investissant dans un bien immobilier à rénover pour le mettre en location, je pensais déclarer mes revenus au micro foncier. J'ai décidé de faire appel à Cerfrance pour me guider. Mon conseiller Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir m'a fait opter pour la déclaration foncier au réel, j'ai alors pu déduire le montant de mes travaux de mes autres revenus, cela a ramené mon impôt à 0 € et, cerise sur le gâteau, j'ai même perçu un crédit d'impôt de 50% sur la valeur de la prestation facturée par Cerfrance grâce à Interservices.»



Activité spécifique : équins

Quand la passion devient profession

Selon vos activités (pension, élevage, cours...), et vos objectifs, vous êtes orienté vers le **régime fiscal et la structure les plus adéquats**.

Votre comptable spécialisé établit les déclarations obligatoires fiscales et sociales et est présent à vos côtés en cas de contrôle. Il vous propose des possibilités **d'optimisation fiscale**.

Bénéficiez d'un regard global sur votre dossier par un spécialiste des activités équinnes.

Employeurs, notre **service social** peut établir les fiches de paies, les contrats de travail et vous épauler en cas de litige.

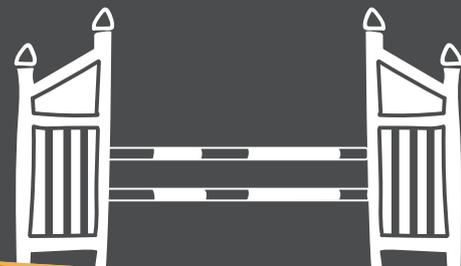
Restez avisé des **actualités** concernant votre filière : votre conseiller est là pour vous informer.

Ne laissez rien au hasard, faites-vous accompagner par un conseiller Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir spécialisé dans les activités équinnes !



Le saviez-vous ?

En étant recensé par Jeunesse et Sports, la TVA à reverser sur vos prestations sera plus faible.



CERFRANCE,

LA RÉPONSE GAGNANTE

Passionnée d'équitation,
je viens de terminer
mes études et je souhaite
monter un centre équestre.



Votre conseiller spécialisé
vous accompagne pour
monter votre business plan
et **réaliser l'étude**
d'installation



Sociétés immobilières : SCI et GFA

Le suivi de son entité

Vous développez votre **patrimoine immobilier** en créant une Société Civile Immobilière (SCI) ou un Groupement Foncier Agricole (GFA).

Nous vous accompagnons dans votre **comptabilité** et déclarons les revenus propres à cette entité.

Les Experts Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir sont des professionnels reconnus de la comptabilité et de la fiscalité. Ils sont au cœur des évolutions légales et fiscales. Ils ont ainsi une vision globale de vos besoins pour vous garantir une **fiabilité absolue** dans le traitement de votre déclaration.

Être performant !

Chef d'entreprise, connaissez-vous votre prix d'équilibre, prix de revient, coût de production ?

Vous cherchez la **rentabilité de votre entreprise**, l'approche pédagogique réalisée par nos conseillers est faite pour vous :

- Après une analyse détaillée, vos résultats sont comparés à nos références économiques.
- Vous identifiez vos **marges de progrès** afin d'être encore plus performant : **ajustez** vos prix de ventes, **limitez** vos dépenses.

Projetez-vous en connaissant les tendances du marché !

Comment Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir peut m'aider à être plus performant ?





Saisir sa comptabilité : c'est facile !

Pour une gestion de trésorerie en temps réel, saisir sa comptabilité, c'est la solution

Aujourd'hui :
1/3 des adhérents
a choisi
cette formule

Comme eux, optez pour un outil de travail, de pilotage, d'échange et de stockage sécurisé de vos données.

Grâce à l'**accompagnement** de votre correspondant informatique lors de l'installation du logiciel spécifique, mais aussi **tout au long de l'année**, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir est proche de vous !

Vous apprenez les bases de la tenue d'une comptabilité afin de **contrôler vos liquidités**, d'être **autonome** et de répondre aux normes administratives.

Créer ses factures en quelques clics !

Gérer ses clients, ses devis, suivre son chiffre d'affaires et ses impayés en temps réel : c'est possible grâce à UGAGestcom !

Lorsque vous réalisez une vente ou lorsque vous effectuez une prestation de service, vous devez établir une facture afin de vous faire payer par votre client. Simplifiez-vous la vie en optant pour notre **logiciel de gestion commerciale**.

La conduite de votre entreprise sera un jeu d'enfant et vos documents seront en accord avec la législation.

Vous pourrez alors effectuer, dans les meilleures conditions, tout le suivi nécessaire à la bonne marche de votre entreprise, avec un **accompagnement individuel et personnalisé** toute l'année, grâce à notre hotline et à nos correspondants informatiques.

Qu'attendez-vous ? Foncez !



Les factures se transforment
en écritures comptables en un clic !



Se mettre à jour et progresser dans sa saisie

Pour plus de confort et plus de rapidité, formez-vous !

Tous les ans, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir propose des **journées d'échanges** pour l'ensemble des utilisateurs de logiciels.

Parce que les méthodes de saisie et les outils évoluent, vos correspondants informatiques ont à cœur de vous faire **gagner en compétences**.

Participez à ces moments conviviaux pour découvrir les nouveautés et réviser vos acquis. C'est un passage recommandé pour transmettre un **travail de qualité** à votre comptable.

Lors de ces rendez-vous, vous bénéficiez de **l'appui de personnes spécialisées**.

Contactez vite

Isabelle ou Siegfried au 04.73.19.81.41

 Le nombre de places est limité !!!





Sécurisez la gestion de ses paies et de ses déclarations !

**Confiez-nous la gestion sociale de votre entreprise !
Nos obligations sont aussi les vôtres !**

Les **gestionnaires de paie** du Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir mettent à votre disposition leurs compétences dans tous les domaines de **la paie et du droit du travail**. Foncez !

Un accompagnement au quotidien

Sécurisez la gestion de vos paies en la confiant à votre gestionnaire spécialisé paie. Il prend en main :

- L'élaboration des paies
- L'affiliation aux caisses de retraite, prévoyance et mutuelle
- Le dépôt de déclarations sociales **DSN**
- La gestion administrative

Un accompagnement dans les moments clés de la vie de votre entreprise

Vous souhaitez embaucher un nouveau salarié mais vous n'avez pas le temps pour gérer les aspects administratifs ?

Avec Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir, **déleguez** les formalités suivantes :

- La déclaration d'embauche
- La rédaction des contrats de travail

Vous envisagez de vous séparer d'un salarié mais vous ne connaissez pas la procédure à mettre en place ?

Nous vous conseillons pour sécuriser la procédure :

- Conseil en droit social (rupture conventionnelle, licenciement simple)
- Assistance et appui lors des contrôles URSSAF – MSA

En tant qu'**employeur de main-d'œuvre**, vous avez besoin de vous tenir informé des actualités sociales. Pour vous aider, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous délivre tous les mois la Lettre aux Employeurs (*voir p.45*).

Le saviez-vous ?

Cerfrance CONNECT, votre espace client en ligne permet de :

- Sécuriser vos éléments de salaire en les transmettant directement à votre gestionnaire de paie ou en les saisissant en ligne
- Fidéliser vos collaborateurs en bénéficiant de tous les avantages d'un Comité d'Entreprise





Déclaration PAC, ne rien laisser au hasard !

Jongler facilement avec la PAC, les DPB*, les MAE* et l'assolement pour tout optimiser

Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir épaula chaque année **plus de 650 exploitations agricoles** dans la réalisation de leur déclaration PAC.

En choisissant un accompagnement personnalisé, vous êtes informé des **aides** auxquelles vous pouvez prétendre, vous bénéficiez de conseils avisés pour **sécuriser** vos déclarations et vous gagnez en facilité et en fiabilité.



Gagnez en sécurité, contactez votre conseiller PAC
Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir !

*DPB : Droits à Paiement de Base

*MAE : Mesures Agro-Environnementales



650 PAC/an en moyenne réalisées
par Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir



Evolution des aides
et de la réglementation



Conseils adaptés



Le contrôle des structures pour toutes ses opérations foncières

La demande d'autorisation d'exploiter

Vous souhaitez **réaliser une opération foncière sur votre exploitation**.

En fonction de votre situation, vous devez fournir à la **Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)** une **déclaration préalable** ou une **demande d'autorisation d'exploiter**.

Ces régimes dépendent :

- de la nature des opérations
- de votre situation personnelle
- des conditions relatives à vos biens

Pour faire les bonnes démarches, votre conseiller Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous accompagne dans la réalisation de votre demande d'autorisation d'exploiter.

Enregistrement des pratiques environnementales

Objectif tranquillité

En **zone vulnérable** (125 communes), engagé en **AOP*** ou soumis aux **ICPE***, les réglementations sont différentes et parfois elles se cumulent.

Du Registre Phytosanitaire au Plan d'Épandage en passant par le Plan Prévisionnel de Fumure (PPF), nous faisons le point sur la réglementation et sur vos obligations.

Nous réalisons avec vous les documents environnementaux dont vous avez besoin.

Optimiser les charges, c'est d'abord réaliser au bon moment les bonnes pratiques environnementales.

**AOP : Appellation d'Origine Protégée*

**ICPE : Installation Classée Pour l'Environnement*



Les conseillers environnementaux vous épaulent afin d'assimiler au mieux la réglementation et vous doter des bons documents en cas de contrôle.

**De l'idée au projet,
tous les atouts
de votre côté !**







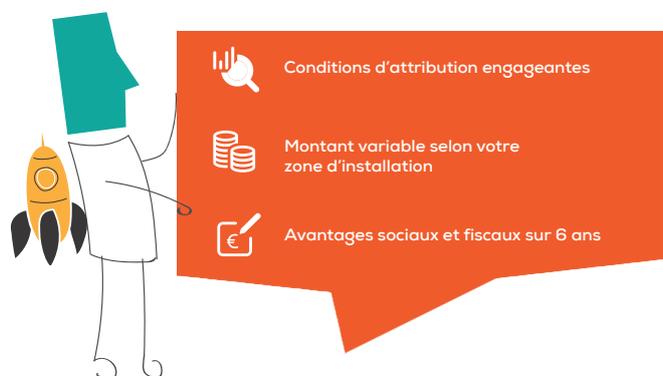
Installation en agriculture

Plus qu'un projet professionnel, un choix de vie

Votre rêve : être aux commandes de votre propre exploitation agricole !

Oui... mais **comment vous lancer** ? Des aides publiques existent pour faciliter votre installation et vous soutenir financièrement.

En quoi consistent ces dispositifs, comment en bénéficier, quels sont leurs **avantages** ?



Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir réalise **25% des installations aidées du département**.
A votre tour de bénéficier de l'expertise de nos conseillers !

Nous vous proposons :

***une approche pluridisciplinaire concernant votre projet.**

A votre service :

- Toutes les compétences économiques, juridiques, fiscales et environnementales

***un soutien opérationnel pour :**

- la réalisation et le dépôt de votre **Plan d'Entreprise (PE)** auprès de l'organisme instructeur
- vos relations avec les banques, DDT, MSA, etc

***un accompagnement durable :**

Pendant votre **parcours à l'installation**, puis tout au long du **développement** de votre exploitation, nous vous apportons une vision claire de votre activité avec :

- vos premières remises de résultats
- la mise en place de tableaux de bord
- des conseils pratiques, des références

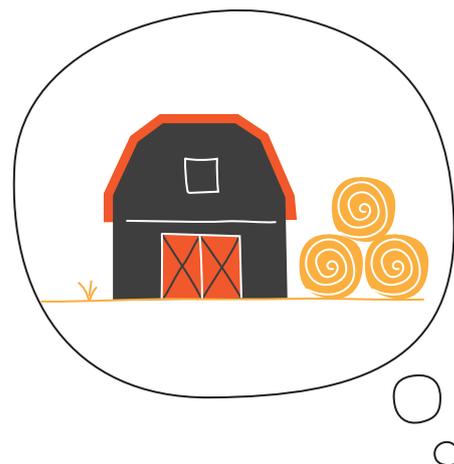
Voir nos formations p.40



CERFRANCE,

LA RÉPONSE GAGNANTE

J'ai un projet d'installation,
**ai-je droit à une aide
financière ?**



Témoignage de Florence, 26 ans, agricultrice :

« Mon projet JA a été suivi de A à Z par ma conseillère Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir. Nous avons travaillé en confiance et c'est important. Elle a organisé et participé aux rendez-vous avec la juriste et la banque. Elle s'est montrée disponible et à mon écoute pendant cette période et c'est rassurant !

Après mon installation, Cerfrance s'est occupé du dossier bâtiment et la conseillère est régulièrement venue me voir pour vérifier si mon projet se concrétisait comme prévu.

Je suis très satisfaite de cette relation et du suivi général de Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir. »



Créateur d'entreprise

Lancez-vous !

C'est décidé : vous créez votre entreprise.

Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous accompagne dans vos démarches :

- Définition de votre projet, évaluation de la faisabilité
- Élaboration de votre **Business Plan**, recherche de financement
- Aide au choix du statut juridique et social,
- Conseil en fiscalité,
- Appui aux démarches administratives

Avec notre **accompagnement**, mettez tous les atouts de votre côté pour réussir votre projet.





Transmettre son exploitation agricole ?

Le diagnostic cédant, un temps dédié avec un expert

Vous avez 55 ans ou plus ?

C'est le moment de réfléchir à l'**avenir de votre exploitation**.

Quel sera le devenir de votre exploitation ?

Installation d'un jeune agriculteur ? Location de l'outil de production ?

Vente du cheptel ?

A partir des données disponibles de votre entreprise, nous établissons un **diagnostic** de votre exploitation et analysons sa capacité à être transmise ainsi que **les conditions de la reprise**.

Nous vous orientons vers des interventions (inscription au Répertoire Départemental à l'Installation) et des études plus approfondies pour réaliser **votre projet de transmission** (audit patrimoine).

Pour une approche collective, voir nos formations p.40

La retraite, un nouveau départ

La préparer, c'est s'assurer la sérénité

Mon relevé de carrière est-il juste ?

Quel sera le montant de ma pension ?

A quel âge puis-je prendre ma retraite ?

Votre conseiller Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir étudie votre situation, il vérifie les **régimes particuliers ou dérogatoires** pouvant vous concerner.

Selon vos données et la législation en vigueur, vous obtenez une **estimation de votre pension**.

Des décisions peuvent être prises en amont : attrait de certains statuts (salariaats), **valorisation de votre patrimoine**, rachat de trimestres.

Votre conseiller vous expose ces opportunités pour gagner en sérénité.



Le saviez-vous ? Les périodes d'apprentissage sont considérées comme des années « cotisées » et rentrent dans le **dispositif carrières longues**.



L'avenir se prépare maintenant

Pensez à protéger vos proches, votre entreprise et vous-même !

Aujourd'hui, tout va bien. Que se passerait-il pour votre famille et votre entreprise s'il vous arrivait quelque chose ?

Les **risques sur une exploitation** peuvent être multiples : de l'arrêt de travail à l'invalidité totale, voire le décès. La notion de risque est donc très subjective car elle dépend à la fois de la **structure familiale** et de l'organisation de l'entreprise.

Pour répondre à vos interrogations, votre conseiller Patrimoine-Prévoyance réalise :

- un bilan complet (matrimonial, familial, professionnel, patrimonial) de votre situation actuelle afin de **mesurer les impacts fiscaux, sociaux, juridiques, économiques du risque**.
- une analyse de tous vos contrats d'assurances existants : arrêt de travail, complémentaire santé, invalidité, assurance vie, assurance décès, assurance emprunteur, retraite complémentaire... afin de **mettre en place des couvertures spécifiques ou des réajustements** en fonction de l'analyse du risque que nous aurons déterminé ensemble.
- un accompagnement dans la **mise en œuvre de votre protection** (testament, statut du conjoint, mandat de protection future, aménagement des clauses bénéficiaires...)

Voir nos formations p.40



Parler du risque ne va pas le provoquer, mais permet plus de sérénité ! Jusqu'où êtes-vous prêt à prendre le risque ?

Je prévois la construction d'un bâtiment d'élevage, comment dois-je articuler mes contrats d'assurance emprunteur ?

Ma situation familiale évoluée (mariage, famille recomposée, divorce, adoption, naissance...) dois-je revoir mes contrats ?

Je souhaite protéger mes enfants mineurs en cas de coup dur, que dois-je faire ? (mandat de protection futur, testament, assurance décès...)

Mon assureur me dit que je suis l'homme-clé, qu'est-ce que cela signifie ?



Coup double avec l'épargne salariale

Je fidélise, je défiscalise...

Employeurs : vous souhaitez **réduire la pression fiscale et sociale** sur les salaires et les prélèvements. Différents dispositifs s'offrent à vous et à vos salariés : PEE, PERCO, intéressement...

Tous **gagnants** ! Employeurs et salariés :

- Prélèvements sociaux et impôt sur le revenu limités
- Constitution d'une épargne



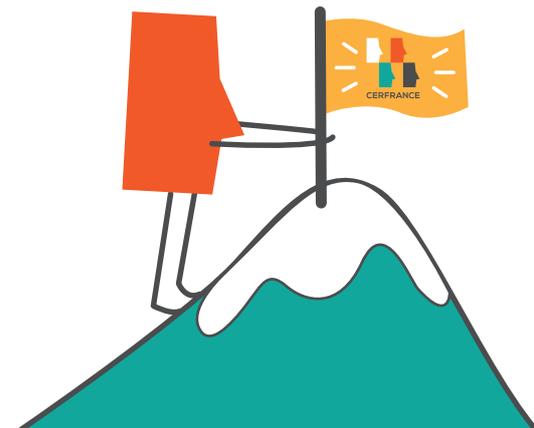
Les plus :

- Sensibilisation des salariés à la bonne marche de votre entreprise, en les associant aux objectifs que vous aurez vous-même fixés.
- Fidélisation des salariés, une épargne qui leur permet **d'appréhender** au mieux les événements personnels.

Votre conseiller spécialisé rédige les accords en fonction de vos souhaits et des caractéristiques de l'entreprise (organisation du travail et capacité économique). Il vous accompagne dans la mise en place, le suivi de ce dispositif ainsi que ses mises à jour.

Témoignage de Nathalie, 52 ans, agricultrice

« Mon fils est étudiant et m'aide régulièrement sur l'exploitation.
Mon conseiller Cerfrance m'a proposé de le salarier, en CDI, temps partiel.
Ses salaires à titre personnel ne sont pas imposables. J'ai pu ouvrir un PEE pour les salaires et pour les dirigeants.
En tant que dirigeant, je me constitue une épargne, mon fils également et je paye moins d'impôt et de charges sociales. »





Entrepreneurs

Votre statut social vous appartient

Votre statut au sein de votre entreprise ainsi que celui de votre conjoint doit faire l'objet d'une **réflexion approfondie**.

Quel statut social vous **protège de façon optimale** en cas de maladie, accident, invalidité ?

Comment votre **retraite** est-elle calculée ?

Pouvez-vous bénéficier d'une **complémentaire santé** ?

À quel prix ?

Votre conseiller Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous oriente vers le statut le plus adapté : salariat, conjoint collaborateur, gérant de société...



Lesaviez-vous ? En salariant votre conjoint, vous pouvez mettre en œuvre un dispositif d'épargne salariale, vous et votre famille pourrez bénéficier d'une mutuelle de groupe.

Louer en meublé

Plusieurs régimes s'offrent à vous

Vous disposez d'un bien immobilier et souhaitez **le faire fructifier**.

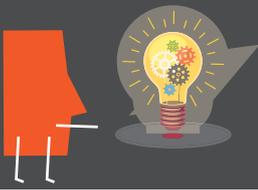
En dehors de la location nue, vous vous interrogez sur les différents **modes d'imposition existants**.

Votre conseiller Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous présente les régimes fiscaux applicables sur de la location en meublé.

Selon le type de bien (neuf, ancien), les travaux éventuels, les prestations, vous êtes aiguillé vers **la meilleure alternative pour valoriser votre patrimoine** en modérant la pression fiscale.



Le saviez-vous ? Vous souhaitez transformer un bien en gîte ? Des aides sont possibles (Région, Feder) . En vous engageant sur un bouquet de prestations, vous pouvez récupérer la TVA sur les travaux.



Budget de trésorerie

Un outil de suivi pour votre gestion d'entreprise

À tout moment de la vie de votre entreprise, vos priorités sont :

- Connaître vos **besoins en termes de trésorerie**
- Constituer une **épargne de précaution**
- Prévoir les éventuels déficits et la manière de les résoudre

Ayez un coup d'avance sur la gestion de votre trésorerie !

À partir de vos flux de trésorerie N-1, nous établissons un **tableau prévisionnel** de vos **recettes** et de vos **dépenses** mois par mois.

L'analyse de vos soldes mensuels permet d'anticiper vos choix de gestion.

Business-Plan

De l'idée à la réalisation du projet

Accroissement d'activité ? Besoin d'investissement ?

Changement de forme sociétaire ?

Vous hésitez à vous lancer ?

Après une **analyse complète** de vos objectifs professionnels et personnels, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir réalise une **étude économique pluriannuelle** qui permet de :

- mesurer les dimensions économiques, sociales, fiscales, environnementales
- mettre en avant les atouts et les points à surveiller de votre projet
- identifier les risques
- mesurer la rentabilité

Pour tous vos projets, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous accompagne.



Méthanisation, photovoltaïque

De l'énergie à revendre

Photovoltaïque, méthanisation, les énergies renouvelables ont le vent en poupe.

Nous étudions la **faisabilité et la rentabilité de votre projet**.

Comment doit-il être mis en œuvre, et avec quelles conséquences ?

Nous abordons avec vous ces questions sous les angles économiques, juridiques et fiscaux, autant de paramètres qui conditionnent le succès de vos projets.

Le **développement de ces projets** nécessite d'avoir une **vision d'ensemble** sur l'exploitation, à court, moyen et long terme.

Témoignage de Christophe, 42 ans, agriculteur

« Les investissements sont considérables.

L'administratif, l'économique et le juridique sont complexes, il faut se faire aider et déléguer certaines tâches à des personnes qualifiées, notamment nos conseillers Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir. J'ai eu la chance de choisir le bon installateur, d'avoir un juriste hors-pair et une banque qui m'a suivi. »



Un projet de diversification, une nouvelle activité

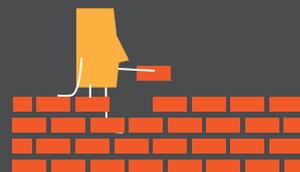
Faites-vous accompagner

Nous vous proposons d'étudier ensemble les **impacts** de cette nouvelle activité :

- Quel statut juridique choisir ?
- Quelles incidences sur vos activités actuelles ?
- Quel **régime fiscal et social** pour cette nouvelle activité ?
- Le projet est-il réalisable ?

Autant de questions à se poser avant de se lancer.

Avec notre **accompagnement**, mettez tous les atouts de votre côté pour réussir votre projet.



Votre Bâtiment

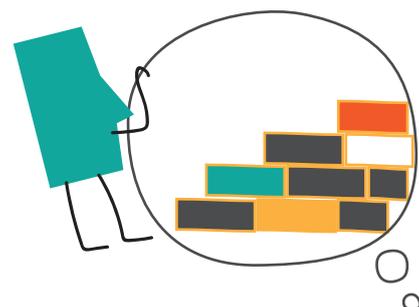
Notre plan de travail

Les subventions du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCA EA) représentent **en moyenne 30% du montant des investissements bâtiment**.

Ne restez pas seul face à ces enjeux financiers !

Planifiez et assurez votre projet Bâtiment :

- étude économique
- montage du dossier PCA EA
- demande de paiement des subventions
- suivi de votre investissement



Allégez vos démarches, faites-vous accompagner !

DEXEL* :

Des conseillers spécialisés pour vous épauler

Tout jeune agriculteur ou exploitation en phase de développement doit être aux normes.

La réalisation d'un **diagnostic d'expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage** est obligatoire.

Un conseiller spécialisé :

- réalise l'état des lieux de vos capacités de stockage actuelles,
- calcule vos besoins après projet
- vous indique les travaux à réaliser

Assurez vos projets, faites-vous accompagner par un conseiller spécialisé Cerfrance !

**Diagnostic Environnemental de l'Exploitation d'Élevage*

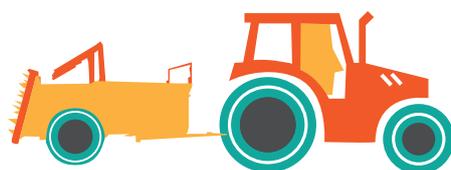


Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE)

Êtes-vous en règle ?

Le saviez-vous ? Les **obligations environnementales** diffèrent selon la taille de votre troupeau et de vos capacités de stockage de fourrage.

Vous avez un **projet bâtiment** avec une augmentation de cheptel, la régularisation ICPE est un passage obligatoire.



Un **conseiller spécialisé** s'occupe de toutes les démarches administratives pour s'assurer que vous soyez en règle avec l'Administration.

Vous pourrez alors enclencher sereinement votre projet de **développement de l'exploitation**





Un conseil juridique ?

Votre conseiller juridique Cerfrance prend les choses en main !

Que ce soit en **droit civil, commercial ou rural**, nous répondons à vos interrogations !

Nous vous assistons afin de vous conseiller et de vous accompagner dans vos relations contractuelles et dans tout autre domaine lié à votre activité :

- droit des contrats
- droit civil
- droit rural
- droit commercial
- droit des affaires
- droit de l'environnement
- relations locataire-propriétaire, fermier-bailleur...

Nous mettons **notre expertise** au service des chefs d'entreprise.

Nous vous épaulons dans la **rédaction des actes** liés à votre activité et analysons tous types de documents afin de **préserver au mieux vos intérêts**.

Nos compétences à votre service au quotidien !



Créer, modifier ou dissoudre sa société ?

Votre conseiller juridique Cerfrance est la pierre angulaire de votre projet !

Que ce soit dans le cadre de la constitution, de la modification ou même de la dissolution de votre société, vos **intérêts juridiques, sociaux et fiscaux** doivent être préservés !

Ensemble, nous définissons une stratégie dans l'intérêt de votre structure.

Nous nous chargeons de la rédaction des actes et des formalités liés à tous vos projets auprès des organismes compétents.

Nous vous accompagnons également dans le suivi périodique juridique de votre société dans le **respect des dispositions légales en vigueur**.

Nous mettons notre expertise à votre service afin de vous conseiller et de vous épauler en droit des sociétés commerciales et agricoles, en matière de baux ruraux et commerciaux, de droit de la famille et de transmission, et ce, tout au long de la vie de votre société.

Nous vous accompagnons dans les **temps forts de votre entreprise !**

Voir nos formations p.40





Accompagner le développement de sa structure

La clé de voute de votre projet !

Création, reprise, développement d'entreprise, ces phases de vie nécessitent un **appui quotidien** tant sur le plan juridique, fiscal, que comptable.

Cerfrance vous propose un accompagnement dans tous ces domaines.

Rendez-vous personnalisés et réalisation d'études qui donnent des perspectives d'évolution à vos projets :

- Étude et détermination de la structure juridique la plus adaptée
- Analyse et rédaction de contrats (contrats commerciaux : baux commerciaux, baux professionnels, CGV..) afin de sécuriser vos relations avec vos partenaires commerciaux
- Accompagnement dans le cadre des projets de création, de restructuration et de reprise d'entreprises afin de donner de l'ampleur à vos projets
- Accompagnement juridique quotidien afin de se conformer aux règles légales et répondre à toutes vos questions pratiques

Nous mettons nos compétences à votre service afin de vous conseiller :

- **en droit des sociétés**
- **en droit commercial et fiscal**
- **en matière de droit contractuel**
- **en droit de la famille et de la transmission**

et ce, tout au long de la vie de votre entreprise.

L'accompagnement des temps forts de votre entreprise !



Nos plus, votre réussite





La formation

Une des clés de la réussite !



Depuis plus de 40 ans, Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir vous accompagne dans l'acquisition de nouvelles connaissances.

Afin de progresser sur des problématiques professionnelles variées, votre Cerfrance met en place des formations adaptées pour vous :

- **Je vais bientôt m'installer** : comment piloter mon entreprise grâce à ma comptabilité ?
- **Se mettre à jour et progresser dans sa saisie** : j'ai besoin d'un coup de pouce !
- **Je crée ma société** : aspects juridiques et relationnels, comment éviter les dangers ?
- **Les comptes courants associés** : comment agir pour éviter les mauvaises surprises ?
- **Accompagner nos adhérents, protéger l'entreprise et la famille ?** Parler du risque ne va pas le provoquer, mais permet plus de sérénité ! Jusqu'où êtes-vous prêt à prendre le risque ?
- **Transmission de l'entreprise et du patrimoine.** Des décisions à anticiper tout le long de sa carrière
- **Chef d'entreprise, connaissez-vous votre prix d'équilibre ?** Vous qui cherchez la rentabilité de votre entreprise, l'approche pédagogique réalisée par nos conseillers est faite pour vous

Ces thèmes vous intéressent ?

Contactez-nous au 04.73.19.53.10 pour plus de renseignements.

Il existe un **Crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise** =
9.76 €/heure de formation



Une prise en charge est possible suivant votre affiliation :

- Vous êtes **Exploitant Agricole**, vous dépendez du fonds **Vivéa** : si vous êtes installé depuis + d'un an et à jour de vos cotisations, bénéficiez d'une prise en charge importante, la demande est déposée par l'organisme de formation.
- Vous êtes **Artisan**, vous dépendez de la **Chambre des Métiers** : prise en charge de 24€/h, le dossier est à déposer vous-même, 15 jours avant la formation.
- Vous êtes **Commerçant**, vous dépendez de la **Chambre de Commerce** : prise en charge de 50 €/h de formation + 10 € de frais de déplacement/jour.
- Vous êtes **Profession libérale**, vous dépendez de la **FIFPL** : la prise en charge est calculée en fonction de votre code NAF.



Cherche PC désespérément !

Adieu ancien PC, Bonjour AER ALPHA Informatique !

Cerfrance travaille en permanence ses partenariats pour vous offrir toujours plus de satisfaction.

Grâce à l'**AER Alpha Informatique**, nous vous proposons un **large choix de matériel informatique de qualité** : Ordinateur fixe ou portable, Imprimante, Ecran, Antivirus...

Demandez votre devis gratuit, nos équipes **évaluent** votre besoin et vous **conseillent**. Récupérez votre matériel prêt à l'utilisation, dans l'une de nos 5 agences près de chez vous.



Flashez notre brochure et passez commande, on s'occupe de tout !

SOS Informatique

Optimiser les performances de son outil informatique est essentiel pour travailler dans de bonnes conditions.

Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir est à votre disposition pour répondre à vos questions :

- **Diagnostiquer** une panne logiciel
- **Détecter** et détruire un virus
- **Formater** votre ordinateur
- **Installer** un périphérique
- **Réparer** et **solutionner** un dysfonctionnement

Saviez-vous que votre Cerfrance vous prête un ordinateur le temps de la réparation ?



En cas de panne de matériel : obtenez un devis gratuit !

Ayez le réflexe Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir !

Appelez-nous au 04.73.19.81.41



Intégrer les enjeux de l'agriculture dans les projets de territoire grâce à l'AER Environnement et Territoire

Au service des territoires ruraux et périurbains

L'activité agricole recouvre divers **enjeux économiques, sociaux et environnementaux** :

- production de ressources locales
- création d'emplois
- préservation de la biodiversité
- ressource en eau
- cadre de vie...

Gestionnaire du territoire, face à la complexité du monde agricole, vous avez besoin de notre expertise.

Nous venons à votre rencontre pour vous proposer un **état des lieux cartographié** sur :

- le foncier agricole
- la transmission des exploitations
- les activités de diversification
- les pratiques agricoles au regard des enjeux environnementaux...

Avec l'AER, vous identifierez les actions à mettre en œuvre afin de **dynamiser l'agriculture de votre territoire** et/ou d'améliorer les pratiques agricoles.

L'**aide à la décision** est facilitée par un travail de **concertation locale**.



Nos atouts :

Une animation de terrain optimisée grâce à l'utilisation de la géomatique !



L'agriculture du Massif Central en chiffres et en relief

DES RÉFÉRENCES ÉCONOMIQUES INCONTOURNABLES

Études et Références

- Marchés
- Filières
- Gestion d'entreprise
- Analyse des tendances

Études sur mesure

- Études prospectives
- Études d'impact



Notes de conjoncture

- Zoom sur une actualité
- Repères sur l'évolution des charges
- Indicateurs à la Une

Cerfrance Alliance Massif Central



Allier



Cantal



Haute-Loire



Lozère



Puy-de-Dôme
Avenir

Toujours plus de proximité grâce à mon espace client

CONNECT

CERFRANCE

Rester en lien permanent avec vos conseillers Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir, c'est être connecté via Cerfrance Connect :

- un **outil web** professionnel complet
- des **modules adaptés** à votre profession
- des actualités toujours pertinentes
- une base de sauvegarde de vos **données professionnelles**
- des avantages exclusifs pour faire des économies
- des relations d'affaires

Cerfrance Connect, surfez sur le monde de demain !

PAIE/DSN

ACCESSIBILITÉ
24H/24 - 7J/7

CERFRANCE
AVANTAGES

COMPTABILITÉ



DOCUMENTS
COFFRE FORT

CAISSE
EN LIGNE

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

*Pour tout oubli de vos identifiants, contactez votre conseiller Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir

CERFRANCE

entreprendre, ensemble



GÉRER POUR GAGNER VOTRE MAGAZINE 100 % RÉUSSITE !

Le magazine Gérer pour Gagner est entièrement et uniquement réalisé grâce aux compétences des experts du Réseau Cerfrance.

Au sommaire : des actualités, des conseils, des reportages chez nos clients...

Parution tous les trimestres en 2 versions : Agriculture et Artisanat/Commerce/Services.



LA LETTRE AUX EMPLOYEURS

Disponible sur votre Cerfrance Connect

LA LETTRE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Disponible sur votre Cerfrance Connect



ATOUT+FINANCES

Disponible sur votre Cerfrance Connect

Toujours plus d'avantages grâce à mon Cerfrance

AVANTAGES

CERFRANCE

Le bouquet de services gagnants

- Accès privilégié à la **centrale d'achats** avec des réductions exclusives
- Toute la puissance d'une communauté de **320 000 professionnels**
- Tous les bénéfices du financement participatif
- Un panel de produits et services pour **anticiper et éviter les impayés** de vos clients.



Club avantages

- Tous les avantages d'un **Comité d'Entreprise**, que vous ayez ou non des salariés
- Jusqu'à 30 % de réduction toute l'année sur une sélection de destinations vacances
- Des **tarifs négociés** sur des milliers de prestations.



Se financer, financer ou placer

- Intégrez un **réseau coopératif et solidaire**
- Trouvez des investisseurs pour vos projets
- Investissez à votre tour dans la communauté
- Des offres et services opérés par nos partenaires agréés en financement participatif, selon votre besoin de financement : don, prêt, capital.



Se faire payer

Des outils d'aide à la gestion de la trésorerie

- **Anticiper les risques de défaillance** de vos clients ou de vos fournisseurs
- Prévenir les risques dus à l'évolution de vos clients ou fournisseurs
- Assurer facilement le **recouvrement de vos créances**
- Encaisser vos factures avant leurs échéances et sous 72h !

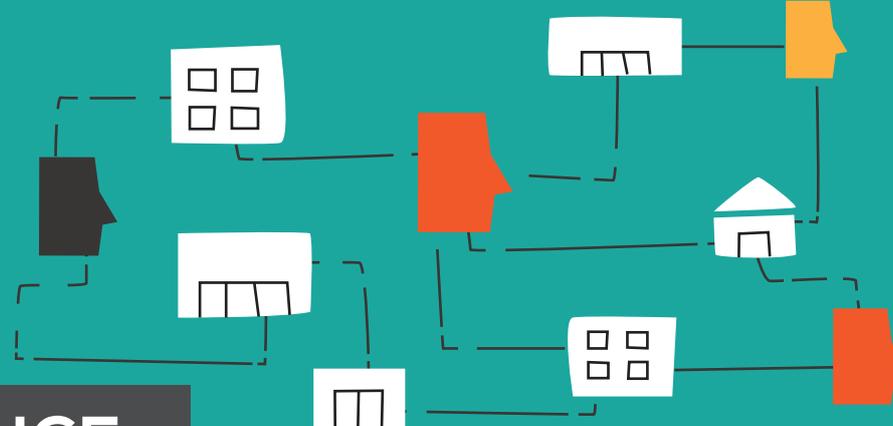
AVANTAGES

CERFRANCE

Une nouvelle communauté d'entrepreneurs,
véritable partenaire de réussite



Cerfrance vous offre
un bouquet
d'avantages



CERFRANCE

UN RÉSEAU À VOS CÔTÉS



Votre conseiller local

Retrouvez-le dans l'une de nos
700 agences partout en France !



12 000
spécialistes

Experts-comptables, juristes...
Cerfrance, la pluri-
disciplinarité à votre service.



Porteur de projet

Vous cherchez le meilleur
du conseil pour développer
votre entreprise ?

100 % gagnant
avec le réseau Cerfrance



des
PARTENAIRES
renommés

Avec eux, assurez l'essor
de votre entreprise.



320 000 relations d'affaires
potentielles, des milliers
d'opportunités commerciales

La force du Réseau, c'est aussi la mise en
relation entre adhérents : **emploi, matériel**
professionnel, immobilier, produits et services...

Dans chaque domaine,
des experts à **votre** service



Création et cession
d'entreprise



Pilotage
de l'activité



Obligations
juridiques et fiscales



Gestion du
patrimoine



Environnement



Social Employeurs



Conseil de Gestion



Developpement

Déjà **320 000** entrepreneurs
nous font confiance...

Et vous ?

RAISON N°2

Un service axé performance



Diminuer vos coûts



Optimiser votre fiscalité



Améliorer vos résultats



Profiter de réductions exclusives

RAISON N°3

Un réseau de proximité



700 agences



Des conseillers spécialisés dans votre métier



Connaissance du tissu économique local

RAISON N°4

Des offres sur-mesure adaptées



Selon vos besoins



Selon le stade de votre projet



Selon votre secteur d'activité

RAISON N°5

Toute la puissance d'un réseau à vos côtés



Des partenaires renommés pour faire décoller votre projet



Une communauté Cerfrance pour développer vos relations d'affaires

RAISON N°6

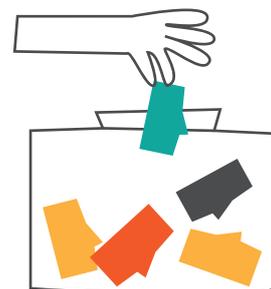
Simplifiez votre quotidien et gagnez en productivité



Des outils en ligne à votre disposition pour stocker vos données ou gérer vos obligations administratives

RAISON N°7

Un client est un adhérent



En tant qu'adhérent Cerfrance, participez à la prise de décision au sein de votre Réseau

Cerfrance Puy-de-Dôme Avenir,
65bd Berthelot CS 20484 63013 Clermont-Ferrand Cedex 1
Association de Gestion et de Comptabilité inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables
de la région Auvergne - Association loi 1901
SIRET 77920807300048 - APE 6920Z
Code activité 83 630 237 063

Directeurs de la publication : Michelle Delsuc, Christophe Mathias
Rédacteur en chef : Magali Suau
Concept graphique : Clémence Sahut Falcin
Rédaction : Fanny Annezo, Yannick Berthier, Annick Chabrol, Isabelle Chalamet, Corinne Hautier, Nelly Pic,
Laurence Rouchon, Clémence Sahut Falcin, Christophe Maffre, Magali Suau, Mélanie Vazeille.
Comité de lecture : Danielle Cortinovis, Sophie Chauffour
Crédits photos : ©FreePik, ©Graphic Resources SL, Adobe Stock, Istockphoto.
Impression : L'Imprimerie OFF7 Vignon
Date de publication : 1^{er} avril 2018





Siège social

CERFRANCE Puy-de-Dôme Avenir

65 boulevard Berthelot
CS 20484
63013 CLERMONT-FERRAND
Cedex 1

Tél : 04 73 19 53 10
Fax : 04 73 37 88 38

Hotline : 04 73 19 81 41

agc63avenir@63.cerfrance.fr
www.agc63avenir.cerfrance.fr
www.cerfrance.fr

Nos agences

31 avenue du 11 Novembre
63600 AMBERT
04 26 78 12 46

11 rue du Postillon
63501 ISSOIRE CEDEX
04 73 19 53 12

20 avenue George Gershwin - CS 70084
63202 RIOM CEDEX
04 73 19 53 11

23 route de Bordas
63210 ROCHEFORT-MONTAGNE
04 28 07 01 26



Association de Gestion et de Comptabilité
inscrite à l'Ordre des Experts Comptables
de la région Auvergne

